

Réforme du Vatican ? Quelle réforme ?

Author : Vini Ganimara

Categories : [Curie](#), [En Une](#), [Rome](#)

Date : 14 mars 2014



Le site Internet de *Famille Chrétienne* a publié la [traduction](#) d'un énième entretien accordé par le pape François à la presse, en l'occurrence au journaliste italien Ferruccio de Bortoli, entretien publié dans le quotidien italien *Corriere della Sera* et dans le quotidien argentin *La Nación*. Il y confesse : « *En mars dernier, je n'avais aucun projet pour changer l'Église. Je ne m'attendais pas, pour le dire ainsi, à ce transfert d'un diocèse à un autre. J'ai commencé à gouverner en cherchant à mettre en pratique tout ce qui avait surgi au cours des discussions entre les cardinaux lors des congrégations générales* ». Nous avons interrogé l'abbé Claude Barthe, un des meilleurs "vaticanistes" français, pour en savoir un peu plus, à un an de l'élection du pape François, sur ce que pourraient être les réformes qu'il envisage... V. G.

Vini Ganimara – Le numéro du 1^{er} mars de *L'Homme Nouveau* a [publié trois articles](#) que vous avez écrits sur le thème « Vatican, quelle réforme de l'Église ? ». Vous évoquez le livre du P. Congar, *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, paru en 1950 aux éditions du Cerf. Selon vous quelle est la vraie réforme de l'Église ?

L'abbé Claude Barthe – Sûrement pas celle du P. Congar, qui était une vraie fausse réforme, si j'ose dire, ou une fausse vraie, si vous préférez. Il résumait les attentes des catholiques dits à l'époque « de progrès », mais porteurs en réalité de projets très datés et qui se sont avérés funestes. Son idée était de promouvoir une rénovation/adaptation au monde, en évitant de toucher aux « structures », c'est-à-dire aux dogmes, mais en visant tout de même une

transformation foncière. Yves Congar parlait d'établir la « primauté du pastoral ».

Les véritables réformes qui ont rénové l'Église au cours des siècles ont été bâties, en fait, sur le modèle de la réforme grégorienne du XI^e siècle (redressement de la papauté, de l'épiscopat, lutte contre le relâchement des clercs). Les grandes réformes, celle d'un ordre religieux comme le Carmel, celle lancée par le concile de Trente, sont de ce type : des tensions exigeantes de l'Église vers sa propre régénération ascétique, spirituelle, disciplinaire, liturgique.

V. G. – Selon vous, après le Concile, la réponse au P. Congar a été donnée par Joseph Ratzinger dans *L'Entretien sur la foi*, publié en 1985, qui prônait une réforme sur le type de celles dont vous parlez ?

C. B. – Oui, à condition de préciser que le livre du cardinal Ratzinger se situait à l'intérieur du processus postconciliaire pour infléchir ce processus, ou plus exactement pour appuyer l'infléchissement qui se dessinait. C'était le livre programme d'une restauration de type traditionnel, pour réagir contre « la fumée de Satan répandue dans le Temple de Dieu à la suite du Concile Vatican II », comme avait dit Paul VI. Cette attitude visant à recadrer « l'esprit du Concile » a trouvé son amplitude maximale, même si on peut la juger au total timide, sous le pontificat de Benoît XVI. Timide, mais comprenant un volet liturgique de très grande portée réformatrice, spécialement avec le Motu Proprio *Summorum Pontificum*.

V. G. – Et la réforme du pape François : réforme congardienne ou réforme ratzinguérienne ?

C. B. – C'est autre chose. Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse de *réforme* dans l'esprit du pape. Certes, la Curie romaine va être jusqu'à un certain point remaniée, avec sans doute des regroupements d'organismes, peut-être la création d'une Congrégation pour les Laïcs, ceci dans quelques années. Mais, essentiellement, le pape veut un *changement*, qui consiste à « revenir à l'Évangile », à abandonner le « légalisme », l'« idéologie », l'« enchevêtrement de fixations et de procédures », à se placer « au milieu du peuple », à « sortir vers les périphéries de son propre territoire ou vers de nouveaux milieux sociaux-culturels ». Il s'agit plutôt d'un état d'esprit, mais il n'y a pas en vue des modifications institutionnelles définies, des mutations liturgiques, *a fortiori* pas de révisions doctrinales. Je pense que ce pape « venu du bout du monde » veut surtout promouvoir une manière qui lui est propre, imprimer son charisme spécifique.

V. G. – Vous voulez dire que c'est un pontificat pour rien ?

C. B. – Je n'ai pas dit ça, Monsieur Ganimara ! Il est possible, en tout cas, que le pape François soit le dernier à bénéficier d'une telle présence auprès de l'opinion publique. Il y a, depuis Pie XII, une croissance de la popularité du pape qui, jusqu'à un certain point, depuis le Concile, compense la décroissance de l'autorité doctrinale et morale de l'Église. Avec le pape François, cette ferveur populaire est vraiment très impressionnante. Mais avec un grand écart, qui était déjà considérable sous Jean-Paul II, entre le pape qu'on acclame et l'Église dont on refuse ou dont on ignore tranquillement l'enseignement, même lorsqu'on est catholique. Est-il possible que cela puisse perdurer, en écartant encore l'ouverture du compas, dans la mesure

où le catéchisme est de moins en moins enseigné ? J'observe par ailleurs que le pape François secoue le vieil arbre de la Curie romaine, une Curie en l'état d'une administration qui gère depuis un demi-siècle le post-concile. Il la secoue par ses discours, mais surtout par le fait qu'il subvertit en permanence les cadres établis au moyen de ses réseaux personnels de contacts, d'information et de décision. Il ne remet nullement en cause les institutions du gouvernement de Pierre comme telles, mais il fragilise leur mode actuel d'exercice. Qui pourrait regretter que cette administration romaine, au moins aussi rigide que l'administration ecclésiale d'avant Vatican II, soit ainsi relativisée ? Peut-être s'apercevra-t-on un jour que le rôle providentiel dévolu à ce pape était de déblayer le terrain pour les réformateurs du futur.

V. G. – Pour ceux d'une réforme ratzinguérienne et non pas congardienne, si je vous suis bien ?

C. B. – Il faut rêver, ou plutôt espérer : ceux d'une réforme ratzinguérienne qui se substituerait à la réforme congardienne des années 60. Un retour à la case départ, et puis un nouveau départ, en somme. Il faut convenir que les responsables d'Église pour le vouloir sont rares. Et que beaucoup n'en veulent pas.

V. G. – C'est trop leur demander : c'est énorme !

C. B. – C'est la crise de l'Église qui est énorme. Et elle n'en est qu'à ses débuts. Je cite au début du dossier de *L'Homme Nouveau* une conférence faite à Milan par le cardinal Schönborn, archevêque de Vienne, décrivant l'Église comme une barque qui semble dans nos pays au bord du naufrage. Le catholicisme paraît chaque jour davantage une anomalie pour la culture occidentale, laquelle est devenue, pas trop profondément on espère, une culture mondiale. Et au sein de l'Église, c'est l'indifférence au contenu structuré de la foi et de la morale, l'affadissement de la liturgie, l'effacement du sacerdoce.

Mais l'espérance doit briller. La réforme de « restauration » s'appuyait sur un mouvement qui l'avait précédé et qui continue toujours, un mouvement très large de renouveau spirituel, catéchétique, missionnaire, vocationnel, ce que l'on a nommé le « nouveau catholicisme ». Numériquement faible, il subit la formidable pression de la modernité. Alors, quelle réforme demain pour l'Église romaine ? « Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort », dit saint Paul. Dans une « infirmité » qui ne peut que s'accroître, ce qui fait l'essence de l'épiscopat romain et universel, à savoir dire la foi au nom du Christ sans possibilité d'errer, demeurera comme l'or pur qui reste au fond du tamis de la crise.